

politique en matière de concurrence et les règles régissant les investissements directs. Je compte bien que nos deux pays collaboreront étroitement à la recherche de solutions à ces problèmes au sein de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres instances internationales.

J'ai mentionné tout à l'heure l'importance de notre passé commun de membres du Commonwealth britannique dans l'histoire de notre partenariat commercial. Néanmoins, l'avenir de ce partenariat est davantage lié à notre situation géographique commune de pays de la région du Pacifique, ainsi qu'à notre intérêt commun dans l'énorme potentiel économique de la région Asie-Pacifique. La réussite de l'APEC [mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique] ne peut qu'être profitable au Canada et à l'Australie, qui y voient tous deux un mécanisme indispensable à la libéralisation économique rapide des échanges dans l'ensemble de cette région des plus dynamiques.

La réussite de l'APEC revêt une importance cruciale pour différentes raisons. Les possibilités d'échanges avec le Japon et les « dragons » asiatiques sont loin d'être pleinement exploitées. Derrière ces pays se trouve la Chine avec son énorme économie jusqu'ici fermée. Si elle est mal gérée, l'entrée en scène de ce pays – tout comme celle de l'Inde – ébranlera l'équilibre du système commercial international.

Qui plus est, l'APEC peut contribuer tout particulièrement à rapprocher les pays des deux côtés du Pacifique. S'il est doté de bonnes structures, ce mécanisme peut devenir le point de contact entre deux économies continentales – un tampon géopolitique garantissant que ni l'intégration régionale en Asie ni l'extension du libre-échange à l'ensemble des Amériques ne creuseront une ligne de faille au milieu du Pacifique.

En novembre dernier à Bogor, en Indonésie, les membres de l'APEC ont exprimé leur détermination à réaliser le libre-échange. Cet objectif, les pays industrialisés l'atteindront en 2010, et les pays en développement, en 2020. Les conséquences auraient été impensables il y a quelques années à peine : dans 15 ans au plus tard, le libre-échange entre les États-Unis et le Japon sera devenu une réalité, et d'ici 25 ans, il en sera de même du libre-échange entre les États-Unis et la Chine. Mais pour en arriver là, les bonnes intentions ne suffiront pas. Il faut établir un processus. De toute évidence, la tâche qui nous attend n'est pas facile. S'ils veulent atteindre leur objectif de libre-échange, les membres de l'APEC se doivent de prendre dès maintenant des mesures concrètes.

Outre qu'elles représentent déjà d'excellents marchés pour les exportateurs canadiens et australiens, les économies de l'APEC sont la source d'une bonne partie du dynamisme à la base de la croissance mondiale. Pourtant, les avantages que nombre des pays en question retirent du système économique international ne sont pas encore proportionnels au niveau de leur engagement à l'égard de ce système mesuré selon leur degré d'acceptation des obligations que celui-ci